

Compte rendu de la réunion n° 23 du Collège des Producteurs – version définitive

I. Identification du document :

Type de document	Compte rendu
Titre du document	Compte rendu de la réunion du Collège des Producteurs- Version définitive
Responsable de la préparation du document	Emmanuel Grosjean-Isabelle Monnard
Date de publication	7 septembre 2022
Validé par	
Annexe(s)	Liste des participants – annexe 1

II. Généralités

N° ordre chronologique de la réunion : n° 23

- *Réunion du 16 juin à 16h00 aux Moulins de Beez*
- *Ordre du jour :*
 - ❖ Présentation des nouveaux représentants
 - ❖ Situation des différentes filières et échange avec le Ministre
 - ❖ Situation mise en place interface production-distribution
 - ❖ Situation enquête reprise des exploitations
 - ❖ Avis formation
 - ❖ Foire de Libramont
 - ❖ Divers
- *Liste des documents transmis aux participants :*
 - ❖ Avis formation



III. Présentation des nouveaux représentants

Comme prévu dans l'article D.74 du code wallon de l'agriculture, le Collège des Producteurs procède tous les 18 mois à des élections afin d'élire les représentants des producteurs. Au vu du contexte particulier lié à la crise covid, les élections 2022 se sont déroulées sous forme d'un vote électronique. Deux mandats étaient remis en jeu par secteur mais les élections ont seulement eu lieu pour 2 secteurs (Bio et Avicole-Cunicole) car pour le reste, le nombre de candidatures était équivalent au nombre de mandats en jeu (les représentants ont été élus d'office).

Les nouveaux représentants sont :

Secteur Bio : Isabelle Martin et Dominique Jacques

Secteur Avicole : Daniel Collienne et Laurent Decaluwe (réélu)

Secteur Bovins Laitiers : Christian Wiertz et Michel Van Ongeval

Secteur Grandes Cultures : Charles Bernard Heger et Olivier Gathy

Secteur Horticole Comestible : Alain Dirick

Secteur Ovin-Caprin : Nicolas Marchal

Concernant les membres des associations, suite à des départs, certains membres ont été remplacés après approbation par le gouvernement wallon.

Il s'agit de :

Marianne Mottet pour l'ACRF

Berth Stevens pour AB-REOC

Agathe Defourny pour IEW

IV. Situation des différentes filières et échanges avec le Ministre (présentation en annexe)

Il a été demandé à chaque secteur de faire état au Ministre Borsus des différents enjeux liés à la guerre en Ukraine, de la situation Post Covid et de tout autre point d'attention.

Un état des lieux est présenté par filière (voir power point joint) dont voici les grandes tendances générales :

- La hausse du coût de production liée à la hausse du prix de l'énergie et la hausse du prix des aliments pour bétail
- La chute de consommation des produits locaux
- Une négociation équilibrée entre le prix payé par le consommateur au regard de sa diminution de pouvoir d'achat et celui pratiqué par la grande distribution au regard de la hausse du coût de production

Parmi les secteurs les plus impactés, on peut citer le porc, l'aviculture et les chèvres.

Suite aux différents exposés, Monsieur le Ministre Borsus apporte quelques éléments transversaux de réponses:

- 1) **Réforme de la PAC 2023-2027** : la Wallonie a transmis à la Commission européenne son plan stratégique de réforme de la PAC. Bien que le travail global ait été apprécié, plusieurs remarques ont été émises par la Commission auxquelles le Cabinet du Ministre est en train d'y



répondre. Monsieur le Ministre se veut rassurant quant aux orientations prises sur certaines priorités et qui seront maintenues: citons les aides de soutien aux secteurs maraîcher et bio (+/- 240millions d'euros), les mesures d'éco-régimes notamment pour le secteur des grandes cultures, le soutien au développement et à la croissance d'une offre protéagineuse chez nous, soutien au pilier 2 ...

- 2) **Plan de relance wallon** : plusieurs mesures ont été prises pour plusieurs secteurs: actions sur la promotion des produits locaux, la valorisation, le soutien aux jeunes, développement d'une éclosionerie dans le secteur aquacole
- 3) **Diminution de la consommation de produits locaux** : le Cabinet souhaite davantage de communication envers les citoyens pour démonter leurs préjugés sur les prix élevés du local ou du bio. Le gouvernement wallon a d'ailleurs la volonté d'accorder des moyens supplémentaires afin de booster la consommation locale/Bio.
- 4) **Recherche** : sur les sujets tels que le mildiou, la polyculture, la résistance aux ravageurs, l'augmentation des rendements, il faut poursuivre les efforts afin de donner aux agriculteurs les capacités de progresser dans leurs pratiques
- 5) **Population de sangliers** : face à l'augmentation du nombre de ces mammifères, des objectifs de prélèvement avaient été fixés en 2021 et ont été atteints à plus de 90%. La cible de réduction des laies a été dépassée. De nouveaux objectifs vont être fixés pour les années à venir en travaillant plus sur des mesures réglementaires dans les régions les plus touchées.
- 6) **Les espèces protégées** : il reste un problème car certaines espèces ne sont plus en danger, elles prolifèrent et causent des dégâts considérables aux cultures. Monsieur le Ministre va suggérer à la Ministre Tellier de retirer de la liste des espèces protégées, quelques animaux et de les mettre dans la catégorie « Gibiers » afin d'autoriser les prélèvements et réduire ces populations.
- 7) **Maintien des bandes enherbées le long des cours d'eau** : cela représente plusieurs hectares et fait l'objet de plusieurs plaintes de la part des producteurs suite à des sanctions pour non-respect. Le Ministre plaide pour plus de précisions au niveau de la législation afin que la règle soit comprise par tous et appliquée de manière unilatérale ainsi qu'une forme d'indemnisation pour les producteurs concernés.
- 8) **Assurances** : ces dernières années, le fond des calamités est de plus en plus souvent sollicité pour faire face aux catastrophes naturelles. Différents systèmes sont en place en Flandre, en France et le Cabinet souhaite mettre en place un système stable dans le temps afin que les producteurs ne soient pas expulsés de leur compagnie d'assurance au bout de quelques sinistres ou voir leur prime augmenter de manière considérable.
- 9) **Aspects réglementaires, sanitaires** : qu'ils soient du fédéral ou régional, le Ministre prône pour s'aligner sur l'Europe et ne pas en faire plus. Par exemple, au niveau du secteur avicole, la vaccination semble une bonne alternative afin d'éviter de confiner plusieurs mois durant les périodes de grippe aviaire.
- 10) **Abattoirs** : le Cabinet a commandé une étude auprès du bureau Deloitte qui fait le constat qu'on aurait une surcapacité d'abattage mais inégalement réparti sur le territoire et par filière. Avec le cabinet de la Ministre Tellier, des solutions d'abattage à la ferme sont à l'étude et de soutien à de l'abattage de proximité.



11) Hausses de prix des énergies, des prix des aliments et rupture au sein des chaînes

d'approvisionnement : le Ministre informe qu'il agit collectivement avec le fédéral, et l'Europe afin que des mesures soient prises sur le plan international

De manière plus spécifique, les mesures sectorielles suivantes sont aussi annoncées :

- 1) **L'aquaculture** : un projet d'écloserie est à l'étude dans le cadre du plan de relance wallon. Des moyens financiers seront alloués afin d'actualiser le plan wallon pour le secteur commercial de la pêche 2021-2027. Des aides à l'investissement sont envisagées pour palier à la sécheresse, améliorer la commercialisation
- 2) **Les secteurs caprins, porcins et de la volaille** vont aussi bénéficier d'aides de soutien grâce à des fonds européens (3.400.000 euros) auxquelles s'ajoute la part wallonne soit un total de 7.000.000 euros
- 3) **L'horticulture ornementale** : dans le cadre des 4000 km haies, le Cabinet constate que la filière est en train de se structurer
- 4) **Le secteur ovin** : le Ministre Borsus déplore que 2 régimes co-existent entre Bruxelles et Wallonie concernant les mesures d'étourdissement avant abattage et espère une évolution favorable au service du bien-être animal

Enfin, Monsieur le Ministre souligne qu'il faut garder un équilibre global entre les objectifs de production locale en qualité et quantité, les enjeux climatiques, la transition environnementale car il ne faut pas oublier le principal qui est la souveraineté alimentaire c'est à dire être capable de produire pour l'ensemble de la population mondiale.

A l'issue des éléments présentés par le Ministre Borsus, les questions suivantes sont posées :

- **Pourquoi la Wallonie a-t-elle un objectif de 30% de produits Bio alors qu'ailleurs en Europe, l'objectif de 25% est plus que suffisant ?** L'objectif wallon d'atteindre les 30% de bio a été décidé en 2019 avant même que l'Europe ne décide de son propre objectif. Il est vrai qu'actuellement plusieurs pays européens ciblent plutôt 25%.
- **Dans le cadre de la stratégie européenne « Farm to Fork », les objectifs fixés pourraient engendrer une réduction de revenu pour l'agriculture que certains estiment à 8% et une augmentation du prix payé par le consommateur possible de 10%, comment les jeunes qui veulent s'installer vont faire pour investir tout en gagnant moins ?** Le ministre Borsus affirme qu'il y a eu des tensions très fortes sur l'aspect durabilité/environnemental dans le cadre de la nouvelle PAC au niveau européen. Il a d'ailleurs envoyé un courrier afin d'alerter la commission sur l'aggravation du revenu agricole avec les objectifs « Farm to Fork » fixés et a demandé davantage de transparence sur les propositions faites. En septembre, seront organisées « les Assises de la terre » qui feront une analyse complète de l'accès à la terre surtout pour les jeunes.



V. Situation interface production-distribution

Dans le cadre du plan de relance wallon, 2 projets ont été retenus pour le Collège des Producteurs. L'un d'eux concerne la mise en place d'une interface entre producteurs et distributeurs via 4 actions prioritaires : 1) Mise en place d'une cellule « Point de Contact Unique (réel et virtuel) » d'intermédiation entre distribution et producteurs, 2) Développement de l'efficacité logistique de groupage, stockage, conditionnement et transport des fruits et légumes wallons en circuits longs et de tout produit wallon en circuits courts, 3) Développement de la présence des produits bio wallons sur le marché matinal de Bruxelles, 4) Mise en place d'une démarche de marketing stratégique et opérationnel orientée vers la distribution.

Au niveau de l'action 2, une enquête a été réalisée auprès des franchisés afin d'évaluer leurs besoins en services, les freins et leviers rencontrés pour développer davantage la vente de produits locaux. La même analyse a été réalisée auprès des producteurs représentants mais peu de réponses ont été reçues, l'enquête sera lancée à plus grande échelle afin d'approfondir les résultats.

Ce que l'on retient déjà c'est que tant du côté de l'offre que de la demande, il y a un besoin d'une mise en relation et d'un catalogue qui pourra se faire via le développement d'outils numériques intégratifs.

VI. Situation enquête reprise des exploitations

Une enquête a été lancée auprès de tous les producteurs sur les perspectives de reprise des exploitations et les difficultés et propositions d'action. Nous avons reçu +/- 300 réponses.

Selon les résultats, il ressort que 32% des producteurs n'ont pas de repreneurs et 42% ont 1 ou 2 repreneurs.

Parmi les difficultés évoquées à la reprise, ce sont les aspects financiers, le revenu insuffisant. Parmi les leviers proposés, ce sont le soutien aux fermes familiales et le maintien de la cession du bail à ferme qui viennent en premier. Les détails de cette enquête seront présentés lors d'une conférence à la foire de Libramont.

VII. Avis formation (disponible en annexe)

Dans le cadre d'un appel à projet sur la formation professionnelle agricole continue 2023 – 2025, la DG06 nous a sollicité pour avoir un avis sur les besoins en formation dans les cours A, B et C au sein des différents secteurs agricoles et horticoles. A cet effet, le Collège des Producteurs a lancé une enquête à laquelle 44 producteurs ont répondu. L'avis rédigé couvre tant les thématiques prioritaires des formations assurées par les centres de formation agréés par le SPW que celles dispensées par les organismes d'encadrement.

A l'analyse des résultats, il ressort que 60% des agriculteurs sont satisfaits de l'offre de formation mais émettent certaines recommandations :

- La mise en place d'un outil de communication informant de toutes les formations disponibles
- Une offre de formation tant de base que de perfectionnement
- La possibilité de pouvoir évaluer la qualité des formations données



Quant aux thématiques prioritaires choisies par les producteurs, on constate une nette prépondérance pour celles liées au volet économique (rentabilité, coûts de production, gestion technico-économique...).

VIII. Foire de Libramont

Le thème de cette année est « Les filières comme outil de relocalisation de l'alimentation ». Il y a un gros enjeu au niveau de la structuration des filières au sein duquel le Collège des Producteurs pourra apporter son aide. Nous disposerons de 2 stands et animerons une série de conférences.

IX. Divers

Les producteurs représentants du comité d'accompagnement du Collège des Producteurs ont leur mandat à échéance, il faudra procéder au renouvellement.



Liste des participants

Nom	Prénom	Organisme	
BAURAIND	Catherine	Socopro	
BAY	Thierry	Producteur	
BELANGER	Francoise	Socopro	
BEUVE MERY	Julien	Socopro	
BILLA	Benoit	Producteur	
BOLLE	Pascal	Producteur	excusé
BORSUS	Willy	Ministre	
COLLIENNE	Daniel	Producteur	
COLOT	Catherine	Socopro	
COLSON	Sophie	Socopro	
DANIAUX	Christel	Socopro	
De GRADY	Charles Albert	Producteur	
DECALUWE	Laurent	Producteur	
DECOSTER	Marc	Producteur	excusé
DELAITTE	Martin	Socopro	
DESBRUYERES	Yves Marie	Producteur	
DESTAIN	Jean Pierre	Socopro	
DEWILDE	David	Producteur	
DEWULF	Baudoin	Producteur	
DIRICK	Alain	Producteur	
DROEVEN	Frédéric	Producteur	excusé
ERNOUX	Etienne	Producteur	
FERON	Josianne	DG03	
FICHEFET	Gisèle	Fegra	
FLAMEND	Fabrice	Producteur	
FRANCC	Guy	Producteur	
FURNEMONT	Aure-Liane	Cabinet Borsus	
GILLET	Angélique	Producteur	
GOMAND	Laurent	Producteur	
GRIFNEE	Alain	Socopro	
GEERAERTS	Thomas	Producteur	
GROSJEAN	Emmanuel	Socopro	
HERMAN	Henri	Producteur	
HERMAN	Daisy	ACRF	
HOC	Bertrand	Socopro	
JACQUES	Dominique	Producteur	
JOUBERT	Camille	Socopro	
KENNES	Benoit	Aplsia	
LECOCC	Cédric	Producteur	
LEFEVRE	Benjamin	Socopro	
LEGRAND	Quentin	Socopro	
LOUPPE	Hélène	Socopro	
MABILLE	Antoine	Producteur	
MAHIEU	Olivier	Producteur	excusé



MATHIEU	Michel	Producteur	
MATHONET	Olivier	Producteur	
MARCHAL	Nicolas	Producteur	
MARTIN	Isabelle	Productrice	
MATTART	Philippe	Apaq-w	
MAYNE	Bernard	Socopro	
MINNE	Geoffrey	Producteur	
MONNART	Isabelle	Socopro	
MOTTET	Marianne	ACRF	
PAUTRE	Vincent	Socopro	
PIROTHON	Yves	Producteur	excusé
PONCIN	Marie	Socopro	
RAES-LEHAIRE	Dominique	Producteur	
REMY	Marc	Producteur	excusé
RENARD	Sophie	Socopro	
REUL	Anne	FEVIA Wallonie	excusée
ROCHETTE	Lidwine	Socopro	
RONDIAT	Elisabeth	Socopro	
SCHAUS	Marc	Socopro	
SCHIFFLERS	Patrick	Febev	excusé
SCHMIT	Thomas	Socopro	
SCHONBRODT	Alain	Producteur	excusé
SEMAILLE	Marie Laurence	FWA	
SIMON	Katleen	Socopro	
SINNAEVE	Georges	CRA-W	
STEVENS	Bert	AB-REOC	
STREEL	Laurent	Producteur	
THIANGE	Virginie	Cabinet Borsus	
VAN DAMME	Julie	IEW	
VAN MERHAEGHE	John	Producteur	
VAN ONGEVAL	Michel	Producteur	
VANDERBECK	Arnaud	Socopro	
VANDEVOORDE	Yves	FUGEA	
VANGUESTAINE	Marc	Producteur	excusé
VEIDERS	Helmuth	Bauernbund	
WALIN	Eric	Scar	
WIERTZ	Christian	Producteur	
WILLEME	Michel	Producteur	